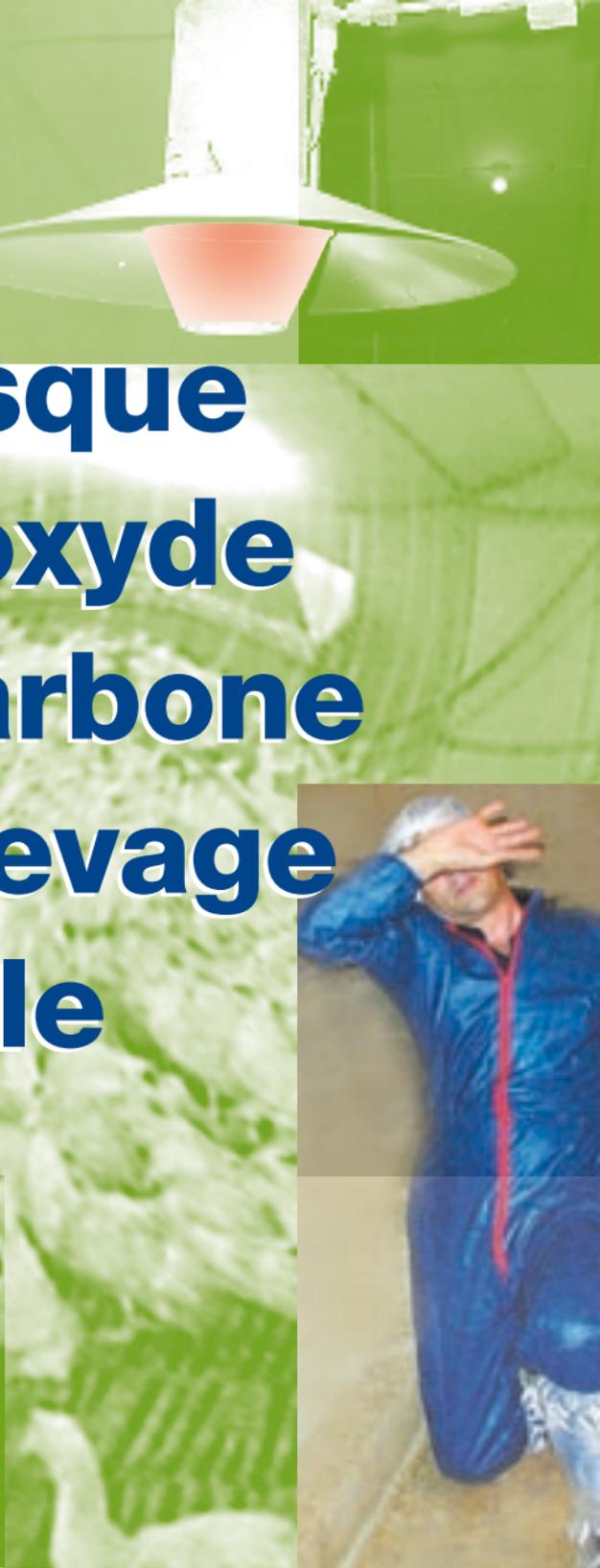


Le risque monoxyde de carbone en élevage avicole



INSTITUT TECHNIQUE DE L'AVICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE DES PETITS ANIMAUX



santé
famille
retraite
services

L'essentiel
et plus encore



Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO) ?

Un gaz toxique

- sans odeur
- sans couleur
- qui n'irrite pas
- qui peut se trouver partout
dans le bâti-
ment.





Pourquoi du CO ?

- Un système de chauffage mal réglé ou encrassé qui le produit
- un manque de ventilation du bâtiment qui le stocke
- l'utilisation de chariots à moteur thermique en bâtiment clos.

Périodes à risque maximal :

- chauffage intensif
- hiver
- début de lot.

L'intoxication au CO

à forte dose :

- maux de tête
- vertiges
- vomissements
- perte de connaissance
- coma

à petites doses répétées :

- maux de tête
- troubles de la vision
- fatigue
- vertiges.



Quelques mesures de prévention

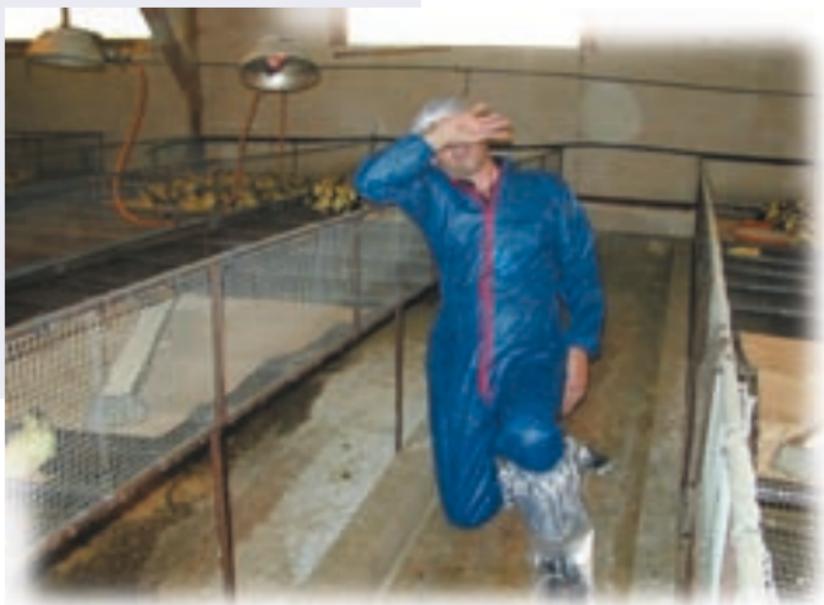
S'assurer qu'il existe une ventilation minimale du bâtiment dès le début de la mise en chauffe.

Si possible :

- ne pas entrer seul,
- disposer d'un détecteur de gaz.

Dans tous les cas,
sortir immédiatement si sensation de malaise.





Que faire en cas d'intoxication ?

Prévenir les secours.



Urgences :

- portables 112
- SAMU 15
- pompiers 18

Ventiler le bâtiment.

MSA Caisse Centrale Direction de la Santé
Les Mercuriales Tél. 01 41 63 77 77
40, rue Jean Jaurès Fax 01 41 63 72 66
93547 Bagnolet Cedex Internet : <http://www.msa.fr>

ITAVI
INSTITUT TECHNIQUE DE L'AVICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE DES PETITS ANIMAUX

msa santé
famille
retraite
services